

# Maisons-Alfort

*le mag*

Novembre 2020 #491



## Des actions locales ciblées pour l'emploi

### À LA UNE

Covid-19 : les mesures en vigueur à Maisons-Alfort

P. 6

### ACTUALITÉS

Montez à bord des futurs RER D et métro de la ligne 15

P. 10

### JEUNESSE & FAMILLE

Rythmes scolaires, la Ville vous donne la parole !

P. 15



06

**À LA UNE**  
**Covid-19 :**  
les mesures  
en vigueur à  
Maisons-Alfort

10

**ACTUALITÉS**  
Montez à bord  
des futurs RER D  
et métro de la  
ligne 15



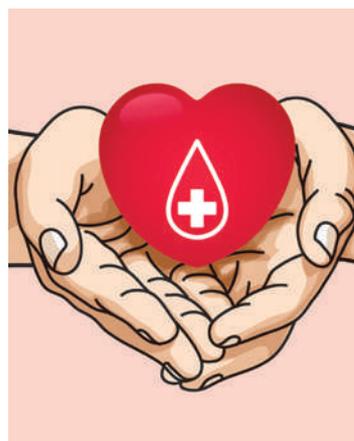
12

**CADRE DE VIE**  
Dans les écoles,  
des aménagements  
en faveur  
de la transition  
écologique



**DOSSIER**  
Des actions  
locales  
ciblées pour  
l'emploi

18



23

**MÉMO**  
Vous aussi,  
vous pouvez  
sauver des vies

Retrouvez toute l'actualité de votre ville sur son site internet [www.maisons-alfort.fr](http://www.maisons-alfort.fr)  
et sur sa page Facebook : Ville de Maisons-Alfort.

Novembre 2020

**Directeur de la publication :** Delphine Raimond • **Rédaction :** Solenne Dimofski • **SR :** Isabelle Hamon • **Conception**  
- **Réalisation :** E-media • **Impression :** Le Réveil de la Marne • **Photos :** Service Communication, RP - Le Nai, Dinh,  
Lastes • **Tirage :** 32 000 exemplaires • **Dépôt légal :** 3 501P





**E**n mars 2021 doivent avoir lieu les élections départementales et régionales. Aussi, dans le souci de respecter l'égalité entre tous les candidats et afin de se conformer à la lettre et à l'esprit de la législation en matière électorale, le magazine municipal « *Maisons-Alfort, le Mag* » ne comportera plus l'éditorial du maire et conseiller départemental ni la tribune d'expression de la majorité municipale, jusqu'en mars 2021, date des élections départementales.

Nous prions les Maisonnais, qui pourraient s'étonner de cette absence, de nous en excuser. La rédaction de notre magazine continuera bien évidemment d'informer les Maisonnais, au fil des mois dans chaque numéro du magazine municipal, de tous les événements qui constituent l'actualité et la vie de notre ville.

À noter également, que suivant cette même ligne de conduite, l'information contenue sur le site internet de la Ville <https://maisons-alfort.fr/> est également restreinte et sera restaurée après les élections départementales.

### NOS SÉNIORS MIS À L'HONNEUR

Du 9 au 15 octobre se déroulait la Semaine Bleue, « *La semaine nationale des retraités et personnes âgées* ». L'objectif de cette initiative ? Mettre en avant la contribution et la place de nos seniors dans la société. Du fait de la crise sanitaire, certains événements, proposés par l'Office Municipal de la Culture (OMC) ont dû être annulés et reportés à une date ultérieure. Reste néanmoins que nos seniors ont pu découvrir l'amour de Mozart pour les femmes dans le cadre d'une conférence organisée par l'UIA, mais aussi le « *Street Art* » aux détours des ruelles pavées de la Butte-aux-Cailles, ou encore la « *Closerie et Villa Falbala* » (Périgny) l'œuvre monumentale de 1 600 m<sup>2</sup>, classée « *Monument historique* », de Jean Dubuffet.



### IL ÉTAIT UNE FOIS LA SCIENCE

Début octobre, la Ville de Maisons-Alfort, par le biais de l'Office Municipal de la Culture (OMC) a organisé la première édition de la Fête de la Science. Créé en 1991 par le ministère chargé de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, cet événement national a pour but de promouvoir la science auprès du plus grand nombre. Si en raison de la crise sanitaire les modalités de certaines activités ont évolué, les Maisonnais ont toutefois pu assister à une visioconférence sur la recherche participative, un procédé qui repose sur une co-construction du savoir entre chercheurs institutionnels et groupes de citoyens. En famille, ils sont également venus chercher un « *KIT Fête de la Science* » à l'Espace Loisirs Charentonneau leur permettant d'effectuer des manipulations scientifiques à la maison. De quoi jouer les Einstein ou Marie Curie et pourquoi pas, susciter des vocations ?



### UNE PARTIE D'ÉCHECS ATYPIQUE

Le 19 septembre dernier, le Square de l'Artificier François accueillait une drôle de partie d'échecs. Le Cavalier de l'Espérance, club d'échecs maisonnaï, a ainsi organisé une partie simultanée opposant les membres de l'association et Dina Belenkaya, joueuse internationale russe de haut niveau, classée « *Grand Maître Féminin* » et championne féminine de Saint-Petersbourg. La maîtresse des échecs a ainsi joué une partie avec plus de 20 joueuses et joueurs... en même temps ! Sans en perdre une seule...



### DE JEUNES FERMERS D'UN JOUR

Après une chasse aux œufs grandeur nature organisée par la Ville le 6 septembre, la Ferme de Maisons-Alfort accueillait les 17 et 18 octobre de jeunes fermiers d'un jour, à l'occasion de l'animation « *apprentis fermiers* ». Ils ont ainsi appris auprès des (vrais) fermiers à nourrir mais aussi à soigner les nombreux animaux que compte la Ferme. De quoi réjouir ces jeunes Maisonnais pour qui la vie à la ferme n'a (quasi) plus de secrets ! La prochaine session se déroulera quant à elle, les 7 et 8 novembre.

### ILS ONT FABRIQUÉ LEUR PROPRE ROBOT

Mercredis 14 et 21 octobre, le Bureau Information Jeunesse (BIJ) accueillait une animation dans l'ère du temps. Plusieurs Maisonnais âgés de 12 à 16 ans étaient penchés sur des circuits, puces et autres outils numériques dans une ambiance studieuse et conviviale. Concentrés, ils ont appris à concevoir eux-mêmes un objet connecté puis à le programmer avec un ordinateur ou un smartphone.



### JOURNÉE MONDIALE CONTRE LE SEPSIS À MAISONS-ALFORT

Le 13 septembre dernier, la Ville de Maisons-Alfort s'est associée à France Sepsis Association, créée par Jamila Hedjal, Maisonnaise, à l'occasion de la journée mondiale du sepsis ou septicémie. Cela consiste en une réponse inflammatoire généralisée associée à une infection grave. L'association France Sepsis Association, composée de familles de patients et de professionnels de la santé, est membre d'une organisation mondiale et européenne. Elle a pour objet de sensibiliser tout public au sepsis à travers diverses actions (prévention, soutien aux familles, accompagnement des patients...) Les participants à cette journée dédiée ont ainsi pu échanger avec des professionnels de santé de renommée : le professeur Djillali Annane, chef de service de réanimation et soins intensifs, doyen de la faculté de médecine, docteur Jean Carlet, spécialiste en maladies infectieuses et soins intensifs, président de l'alliance mondiale contre la résistance aux antibiotiques et le professeur Jean-Marc Cavaillon, chercheur à l'Institut Pasteur.

# Covid-19 : les mesures en

Le 28 octobre, le président de la République a décidé de prendre des mesures pour réduire à leur plus strict minimum les contacts et déplacements sur l'ensemble du territoire en établissant un confinement du 30 octobre au 1<sup>er</sup> décembre minimum (décret du 29 octobre 2020). Dans le respect des directives gouvernementales, vous trouverez ci-après les modalités du confinement tel qu'il est organisé dans notre commune depuis le 29 octobre. Nous vous tiendrons bien évidemment informés via **le site internet ou le Facebook de la Ville** des inévitables évolutions qui ne manqueront pas d'intervenir dans les semaines à venir concernant chacun des thèmes abordés ci-après.

## Les règles en matière de déplacement

Les déplacements sont interdits sauf certains cas spécifiques, comme se rendre au travail, amener ses enfants à l'école, faire des achats de première nécessité ou encore dans le cadre de déplacements brefs dans la limite d'une heure et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile. Des justificatifs permanents peuvent être présentés pour les déplacements domicile-travail et pour amener les enfants à l'école. Pour les autres motifs, une attestation dérogatoire est à remplir à chaque déplacement, soit directement en ligne, soit en version papier, téléchargeable depuis le site **gouvernement.fr**. À noter qu'il est également possible de la rédiger sur papier libre.

Toute personne sortant de son domicile doit être en mesure de justifier son déplacement. Toute violation aux règles du confinement fera l'objet d'une **contravention dont le montant s'élève à 135 euros**.

## Les parcs, jardins et Bords de Marne ouverts

Les parcs et jardins sont ouverts sur l'ensemble du territoire. Ainsi, l'accès aux parcs et squares de la ville est autorisé, de même que les Bords de Marne, dans le respect des gestes barrières et de la distanciation sociale. À noter également que la Ferme de Maisons-Alfort demeure ouverte au public.

## Les services administratifs

L'**Hôtel de ville** est ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h, et le samedi de 8 h 30 à 12 h. L'ensemble des services est ouvert, mais uniquement sur rendez-vous en appelant chaque service directement ou en envoyant un e-mail à **ville@maisons-alfort.fr**. Nous vous remercions de faire preuve de civisme et de ne pas vous présenter en mairie sans rendez-vous. La Ville de Maisons-Alfort vous rappelle qu'elle met à votre disposition des services en ligne pour faciliter vos démarches. Il en va des actes d'état civil, des démarches d'urbanisme en passant par les demandes liées à l'enfance et à l'éducation. Pour ce faire, rendez-vous sur le site internet de la ville **maisons-alfort.fr**, rubrique « *Mes démarches* ».

**Les mariages** peuvent être organisés en présence de 6 personnes maximum. Le **Bureau du Logement** reçoit sur rendez-vous du lundi au vendredi (01 43 78 92 13). Le cimetière demeure ouvert (8 h-12 h, 13 h 30-17 h 30 tous les jours) tandis que le « *service cimetière* » continue de fonctionner normalement.



Il est possible de se promener dans les parcs et squares de la ville dans la limite

## Petite enfance et accueil périscolaire

**Les crèches, écoles, collèges et lycées** restent ouverts avec un protocole sanitaire renforcé dont le port du masque obligatoire dès l'âge de 6 ans. Il appartient aux parents de fournir des masques à leurs enfants. Les horaires de l'accueil périscolaire (matin et soir) relevant de la Ville ne changent pas. L'accueil de loisirs du mercredi après-midi est également maintenu, de même que les Contrats Bleus.

De leur côté, **la ludothèque de la Maison de l'Enfant et les ludothèques de l'OMC** sont fermées mais proposent toutefois un service de LudoDrive, consistant à emprunter des jeux pour la maison pour une durée de deux semaines (+ d'infos sur **maisons-alfort.fr**).

Les temps d'accueil du **Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)** ont repris depuis le 6 octobre à la Maison Pour Tous d'Alfort uniquement (1, rue du Maréchal Juin). Ainsi, les équipes vous reçoivent **les lundis et mardis matin de 9 h 30 à 11 h 30**. Afin de respecter les règles sanitaires en vigueur, l'accueil s'effectue en effectif limité dans le respect des règles sanitaires.

## Les équipements sportifs, culturels et de loisirs

Au vu de la décision du gouvernement, la Ville de Maisons-Alfort est dans l'obligation de fermer les équipements municipaux suivants jusqu'à nouvel ordre :

- **Le conservatoire municipal Henri Dutilleux** (des cours à distance sont maintenus pour les élèves).
- Le théâtre Claude Debussy, le NECC et le Ciné Debussy.
- **La médiathèque André Malraux et les bibliothèques** : un dispositif « *Cliquez et emportez* » est mis en place. Consultez le catalogue de livres en ligne accessible via **bibliotheques.maisons-alfort.fr** et réservez ensuite vos livres soit en téléphonant au **01 43 76 30 77**, ou en adressant un e-mail à l'adresse **bibliotheques.ville@maisons-alfort.fr**.

# La vigueur à Maisons-Alfort



d'une heure par jour.



Les marchés de la Ville restent ouverts dans le respect des gestes barrières.

- **Tous les équipements sportifs à l'exception des activités scolaires** : le centre aquatique Arthur Hévette, le Palais des Sports, les gymnases, stades, les terrains de tennis associatifs et libres, le skatepark, le mini-golf.
- Le Musée de Maisons-Alfort.
- Les salles d'expositions.

## Les services de l'OMC

Pendant cette nouvelle phase de confinement, les **centres socioculturels** et les **Maisons Pour Tous** sont ouverts dans le cadre du maintien de l'accompagnement à la scolarité ainsi que les entretiens et l'aide à la rédaction de courriers dans le cadre du service d'écrivains publics et des permanences juridiques pour les personnes vulnérables. La prise de rendez-vous est obligatoire au 01 41 94 12 50 (service exclusivement réservé aux maisonnaïses).

**INFO-Séniors** et le **Bureau Information Jeunesse (BIJ)** sont fermés au public. Toutefois, leurs activités et services sont assurés en visio et en permanence téléphonique auprès des Maisonnaïses.

- > **BIJ - Du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h**  
01 49 77 80 38 - Facebook : BIJ.MaisonsAlfort
- > **INFO-Séniors - 01 45 18 14 42**  
omc.infoseniors@gmail.com - Les lundi, mardi et vendredi de 9 h à 12 h 30 et le jeudi de 14 h à 17 h 30.

**INFO-Parents** maintient ses entretiens de soutien à la parentalité avec la psychologue d'INFO-Parents avec prise de rendez-vous obligatoire, ses entretiens familiaux avec une médiatrice de l'Espace Droit Famille et un accueil téléphonique ou en présentiel en cas d'urgence sur ses horaires habituels.

- > 83, rue Jean Jaurès - 01 75 37 97 52  
omc.infoparents@gmail.com

Des activités de loisirs, créatives, culturelles à faire seul(e) ou en famille seront par ailleurs proposées tout au long du confinement sur le **blog de l'OMC** : [omclettreinfo.blogspot.com](http://omclettreinfo.blogspot.com).

- > **Le siège de l'association reste disponible par téléphone au 01 41 94 12 50.**

## Les structures liées à l'emploi

Le service **Accueil Emploi** vous accueille sur rendez-vous au **01 43 78 95 00**, le lundi-mardi-mercredi-jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (16 h le vendredi), le jeudi de 9 h à 12 h.  
> [accueil.emploi@wanadoo.fr](mailto:accueil.emploi@wanadoo.fr) - [www.accueillemploi.fr](http://www.accueillemploi.fr)

**La Mission Locale** reçoit du public uniquement sur rendez-vous au **01 43 96 20 39**. L'accompagnement à distance continue d'être assuré.

- > [www.mlma.asso.fr](http://www.mlma.asso.fr)

## Les commerces et marchés

Suite aux annonces du gouvernement en date du 28 octobre, seuls les commerces « **essentiels** » sont autorisés à accueillir du public : alimentaires, les pharmacies, les stations-services, les banques, les bureaux de tabac – presse ou encore les animaleries.

**La tenue des marchés est autorisée** dans le strict respect des consignes sanitaires. Ainsi, les marchés du Centre-ville et de Charentonneau accueillent les Maisonnaïses aux jours et horaires habituels.

À noter également, qu'à l'image du premier confinement, la Ville de Maisons-Alfort a **lancé un appel à tous les commerçants** qui organisent **des livraisons** et proposent **des points de retrait** à lui transmettre leurs coordonnées à [comm.ville@maisons-alfort.fr](mailto:comm.ville@maisons-alfort.fr) afin de les relayer sur son site internet et le Facebook de la Ville. La liste complète est à consulter sur le site internet de la Ville, [maisons-alfort.fr](http://maisons-alfort.fr).

VIE PRATIQUE

## Création d'une nouvelle permanence juridique



La permanence juridique se tiendra le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois.

Pour aider les personnes ayant des problèmes de rédaction dans leurs courriers et démarches administratives, l'Office Municipal de la Culture (OMC) a mis en place **des permanences gratuites d'écrivains publics**. Celles-ci se déroulent habituellement dans les équipements de quartiers, les mardis de 15 h à 18 h au centre socioculturel (CSC) La Croix des Ouches, les lundis de 16 h 30 à 18 h 30 au CSC Les Planètes, les mercredis de 18 h à 20 h au CSC Liberté, les jeudis de 17 h à 18 h 45 à la Maison Pour Tous Pompidou, les jeudis de 18 h 30 à 20 h et les vendredis de 9 h 30 à 12 h 30 à la Maison Pour Tous d'Alfort.

Afin de compléter ce service, une juriste professionnelle propose désormais bénévolement **une permanence d'information juridique**. Il s'agit d'informer et d'orienter les personnes victimes d'accidents (routiers, médicaux, sportifs, de vie privée...) et d'agressions, ayant subi un préjudice corporel, matériel ou moral. Elle se tiendra le **1<sup>er</sup> mardi de chaque mois de 10 h 30 à 13 h au CSC La Croix des Ouches, 33 avenue de la République (01 41 79 16 15)**.

Services suspendus lors des vacances scolaires. Modalités pratiques susceptibles d'évoluer (sur rendez-vous, en visioconférence) du fait de la situation sanitaire.



FOIRE AUX JOUETS

## Des achats de Noël à moindre coût

Suite aux annonces du gouvernement le 28 octobre, l'Office Municipal de la Culture (OMC) vous propose une Foire aux jouets numérique en lieu et place de celle organisée habituellement à la **Maison Pour Tous Pompidou**. Jeux, jouets, livres, il y en aura pour tous les goûts et adaptés à tous les âges ! Ce rendez-vous incontournable de la fin d'année constitue non seulement, pour les parents une occasion de dénicher des cadeaux à petits prix, mais également d'offrir une seconde vie à ces jouets et autres objets et vêtements, qui feront d'autres heureux.

L'ensemble des informations sera à retrouver sur le blog de l'OMC ainsi que sur le site internet de la Ville.

> [omclettreinfo.blogspot.com](http://omclettreinfo.blogspot.com)  
et/ou [maisons-alfort.fr](http://maisons-alfort.fr)

PROTOXYDE D'AZOTE

## La Ville interdit la vente, la détention et la consommation aux mineurs

Face à la recrudescence de consommation de protoxyde d'azote, ou gaz hilarant, constatée dans notre commune par les services de la police et de la voirie, le maire de Maisons-Alfort a pris un arrêté municipal portant interdiction de vente aux mineurs, de détention par les mineurs et de consommation sur l'espace public du protoxyde d'azote (N20). Par ailleurs, le Maire a également décidé de contraindre l'accès à ce produit aux personnes majeures afin de limiter son détournement d'usage par les mineurs.

Des risques majeurs pour la santé et l'environnement

Le protoxyde d'azote, aussi connu sous le nom de gaz hilarant, est un gaz d'usage courant stocké dans des cartouches pour usage alimentaire, médical ou industriel, qui sont détournées de leur usage initial pour ses propriétés euphorisantes.

Cette pratique présente toutefois des risques majeurs pour la santé, à savoir des :

- Troubles moteurs ;
- Altérations de la perception ;
- Convulsions ;
- Troubles neurologiques ;
- Etc.



Au-delà des conséquences qu'elles peuvent avoir sur la santé, les cartouches de gaz usagées, retrouvées sur le sol et sur l'espace public, constituent une pollution environnementale pour notre cadre de vie. S'ajoute à cela le risque qu'elles représentent pour les piétons, cyclistes et autres usagers de la voie publique, qui pourraient se blesser. Ces mesures s'inscrivent dans la volonté du Maire de prendre des mesures de protection de la santé publique, de l'environnement, du cadre de vie et de la sécurité des usagers de la voie publique.

## TÉLÉTHON 2020

# Les 4 et 5 décembre, Maisons-Alfort au rendez-vous de la solidarité

Si la crise sanitaire liée à la Covid-19 ne permet pas à la Ville de Maisons-Alfort et aux associations de proposer une organisation similaire aux précédentes éditions, notre Ville demeure fortement mobilisée en cette 34<sup>e</sup> édition du Téléthon afin de récolter de nombreux dons qui seront ensuite intégralement reversés au profit de la recherche. Si d'ici là, la situation sanitaire le permet, le programme des manifestations organisées par le Comité d'Organisation du Téléthon et les associations sera consultable sur le site internet, [maisons-alfort.fr](http://maisons-alfort.fr) et le Facebook de la Ville.

**N'hésitez pas à acheter votre mascotte « Mignonette » Téléthon 2020 au prix de 2 euros chez les commerçants partenaires et sur les marchés !**

### Une mobilisation #TropForte à Maisons-Alfort

Cette année, l'Association française pour la myopathie (AFM) lance un appel placé sous le signe de la force, avec le hashtag #TropFort, en résonance à celle des familles qui se battent au quotidien contre la maladie. Ainsi toutes les villes en « For.t » sont invitées par l'association à relever le défi d'une mobilisation #TropForte.

C'est pourquoi, si la crise sanitaire empêche la Ville de Maisons-Alfort et les associations de proposer certaines manifestations qui sont autant de moyens de récolter des dons pour la recherche, cette année, les Maisonnais sont appelés à être #TropForts. Comment ? En effectuant un don au profit de l'AFM-Téléthon. En effet, il existe de nombreux moyens, en plus des dons lors des manifestations :

- **En appelant le 36 37**, la ligne dédiée durant ces deux jours de mobilisation, puis le **0825 07 90 95** ;
- **Par chèque**, à envoyer à l'adresse suivante : AFM-Téléthon Internet – BP 83637 – 16 954 Angoulême cedex ;
- **En ligne**, depuis le site internet de l'AFM-Téléthon : [don.telethon.fr](http://don.telethon.fr). Vous pouvez y choisir votre moyen de paiement : carte bancaire, compte Paypal et chèque ;
- **Par SMS ou via une appli mobile** : en envoyant le message « DON » au 92007. Le montant de ce don sera automatiquement de 5 euros, prélevé directement sur votre facture d'opérateur mobile ;
- **Par prélèvement automatique** : si vous souhaitez donner toute l'année, vous pouvez également opter pour un don mensuel, prélevé automatiquement.

> **AFM-Téléthon - [afm-telethon.fr](http://afm-telethon.fr)**

## ÉTUDIANTS & APPRENTIS

# Études ou stages, pensez à la bourse Mobilité !



Les jeunes Maisonnais peuvent faire une demande de bourse Mobilité toute l'année.

### 3 QUESTIONS À... *Jonathan, étudiant maisonnais de 21 ans*

#### Pouvez-vous vous présenter en quelques lignes ?

Je suis aujourd'hui en 4<sup>e</sup> année d'école d'ingénieur en spécialité « Numérique et Santé », à l'Institut Supérieur d'Électronique de Paris (ISEP).

#### Dans quel cadre avez-vous bénéficié de la bourse ?

Dans le cadre du Cycle Intégré International à l'ISEP, je suis parti en échange universitaire au second semestre de ma 2<sup>e</sup> année dans l'Université Polytechnique de Łódź (Pologne), de mars à juillet 2019. Cet échange académique a été pour moi une réelle première expérience dans un contexte international étant donné que l'intégralité des cours était en anglais.

#### Que vous a-t-elle permis de réaliser ?

La bourse Mobilité m'a permis de découvrir un nouveau pays et sa culture, ainsi que de participer aux échanges organisés par l'ERASMUS en Pologne entre étudiants internationaux à Varsovie, à Cracovie, à Wrocław et Gdańsk.

Vous êtes étudiant, ou apprenti et partez bientôt à l'étranger ? Faites une demande de bourse Mobilité ! Versée mensuellement par la Ville de Maisons-Alfort, elle est accordée sans conditions de ressources aux jeunes Maisonnais de 16 à 25 ans qui partent étudier ou effectuer un stage obligatoire à l'étranger dans le cadre de leurs études ou de leur apprentissage.

D'un montant de 150 euros par mois dans la limite de 6 mois, elle est calculée sur la durée du séjour ou du stage et peut être sollicitée à deux reprises durant le parcours scolaire ou universitaire. La demande est à réaliser auprès du Bureau Information Jeunesse (BIJ). Le dossier devra être retourné complet et accompagné des justificatifs demandés impérativement avant le départ à l'étranger.

> **BIJ - 6 bis avenue de la République**  
[bij-maisons-alfort.com](http://bij-maisons-alfort.com) - [info.j@bij-maisons-alfort.com](mailto:info.j@bij-maisons-alfort.com)

TRANSPORTS

## Montez à bord des futurs RER D et métro de la ligne 15



Une reproduction grandeur nature du nouveau métro qui équipera notamment la ligne 15 Sud, qui desservira Le Vert de Maisons.

### Une immersion grandeur nature dans le futur métro

Pour faire patienter les usagers du futur métro Grand Paris Express, Ile-de-France Mobilités, la Société du Grand Paris et Alstom les invitent à se rendre à « La Fabrique du métro », située à Saint-Ouen. Au programme, une reproduction grandeur nature du nouveau métro – entièrement automatisé – et d'éléments des futures gares, à l'image de celle actuellement en construction au Vert de Maisons. De près de 3 mètres de large, ces nouvelles rames iront deux à trois fois plus vite que les actuelles. De même que le RER NG, le futur métro sera équipé de ports USB, d'écrans d'information, de vidéoprotection et de la climatisation. Concernant la ligne 15, dont la partie Sud desservira Maisons-Alfort, il faudra encore patienter jusqu'en 2025 pour sa mise en circulation.

Ça bouge dans les transports ! Cette rentrée aura en effet été riche en découvertes pour les usagers des transports franciliens. Mi-septembre, puis début octobre, Valérie Pécresse, présidente d'Ile-de-France Mobilités et de la région Ile-de-France a révélé le design des trains RER NG – pour nouvelle génération – qui équiperont notamment la ligne D du RER ainsi que celui du futur métro de la ligne 15 Sud qui desservira Le Vert de Maisons.

### Le RER NG, vers plus de confort

L'objectif est affirmé : cette nouvelle génération de RER doit fournir davantage de confort aux usagers, mais aussi permettre d'augmenter la régularité des trains et la capacité de voyageurs. Place ainsi aux couleurs vives, à la lumière (au plafond, sous les sièges) et à de larges baies vitrées pour créer une ambiance agréable. Les portes du futur RER NG seront plus larges avec des plateformes spacieuses afin de faciliter la montée et la descente des voyageurs, tandis qu'il n'existera plus de séparation entre les rames. Soit une capacité de 1 861 voyageurs au total, en hausse de 20 % par rapport aux trains actuels. Chaque train sera équipé de la climatisation, de ports USB, d'écrans d'information et sera accessible aux personnes à mobilité réduite. Sans oublier la sécurité, avec l'installation de la vidéoprotection à bord de chaque train (48 caméras). Les voyageurs de la ligne D du RER devraient voir circuler les 125 nouvelles rames fin 2021.



Plusieurs aperçus du futur RER NG, pour Nouvelle Génération.

## SOLIDARITÉ

### Des courses pour la bonne cause

Le dernier week-end de novembre se tiendra la traditionnelle collecte des banques alimentaires à destination des personnes les plus démunies. En faisant vos courses, n'hésitez pas à ajouter quelques produits ! Le **Rotary Club** sera présent lors de ces deux journées dans les **supermarchés Franprix**, au 60 avenue Gambetta et **Casino**, rue Eugène

Renault. De son côté, la **Société de Saint-Vincent de Paul** sera mobilisée les 27 et 28 novembre dans le **supermarché Leclerc de Vitry-sur-Seine**, ainsi qu'au **Diagonal**, situé dans le Centre-ville, rue Jean Jaurès, les 27 et 28 novembre et le dimanche 29 novembre au matin.

## QUARTIER LES PLANÈTES

# La résidence du Soleil saluée dans la presse nationale

Le Monde  
MARDI 20 OCTOBRE 2020

CULTURE | 23

## Une maison pour roucouler sa retraite

A Maisons-Alfort, une résidence pour personnes âgées s'est nichée dans la verdure, tel un cocon

### ARCHITECTURE

Dans le quartier des Planètes, à Maisons-Alfort (Val-de-Marne), il y a la rue de la Lune, la rue de Mars, la rue de Vénus, la rue de Mercure : quatre artères parfaitement alignées qui découpent un joli tissu pavillonnaire dans lequel l'école Condorcet, splendide modèle d'architecture paquebot (Dubreuil et Hummel, 1934), fait figure de vaisseau amiral. Un peu plus loin, la rue du Soleil relie entre elles des tours de logements sociaux des années 1950 derrière lesquelles se déploie une vaste pelouse arborée : le parc des Planètes.

Au numéro 2 de la rue, un nouveau bâtiment vient d'être construit (à la place d'un ancien foyer pour personnes âgées jugé vétuste) pour accueillir un établissement d'hébergement pour personnes âgées (EHPA). Son volume circulaire s'élève sur trois niveaux. Sa structure en béton est percée de grandes ouvertures formant balcons et terrasses, entre lesquelles s'insèrent d'épaisses cloisons en cuivre patiné vert-de-gris.

plus, autonomes ou faiblement dépendantes, vivant seules ou en couple, sans condition de revenu. Elle dispose de grands studios de 35 m<sup>2</sup> et de deux-pièces de 46 m<sup>2</sup>, tous équipés d'une kitchenette, d'une salle de bains individuelle, d'un vaste balcon doté d'un cellier, ainsi que d'une place de parking en sous-sol. Et de nombreux espaces collectifs : salle de gym, bibliothèque, salon, terrasses aménagées, laverie, terrain de pétanque, infirmerie...

### Vie collective

Un EHPA n'est pas une résidence médicalisée, mais un établissement qui propose une vie collective, des activités psychomotrices, des ateliers visant à prévenir le glissement dans la dépendance ou à partager les savoirs entre résidents.

Conçu par l'agence Badia Berger pour le bailleur Maisons-Alfort Habitat, celui-ci s'inscrit dans le cadre d'un programme social dont les premiers éléments (un ensemble de logements, un foyer d'accueil médicalisé et une pension de famille) sont sortis de terre aux abords du parc en 2019.

chef de projet. *Nous voulions le dissocier autant que faire se peut de la résidence médicalisée standard.*

Une fois à l'intérieur, de fait, on a l'impression d'être dans un cocon niché dans la nature. Les grandes baies vitrées qui bordent les espaces collectifs ouvrent d'un côté sur une première terrasse qui se prolonge en un jardin qui se fonde lui-même dans le parc. De l'autre, elles donnent accès au grand patio végétalisé que surplombe une deuxième terrasse, tout en bois, accessible de

chaleureuse de matières et de couleurs. Escaliers en bois, panneaux de chêne plaqués au mur pour signaler les entrées des appartements, palette de couleur terracotta rehaussée ici et là de détails vert-de-gris, acoustique mate... Les éléments sont agencés de manière suffisamment souple pour que la vie prenne sa place.

### Vitres panoramiques

A peine les premiers habitants se sont-ils installés que les rebords des fenêtres qui relient l'intérieur

**C'est une architecture qui a la politesse de se fondre dans le paysage et d'offrir celui-ci en partage**

commander à des prestataires, de venir avec leurs meubles ou d'en louer à l'association Coallia,

un épais rideau permet d'isoler la partie jour de la partie nuit.

Rien de luxueux, sauf à considérer que le soin du détail et la qualité de l'espace sont un luxe - éligibles aux aides personnalisées au logement, les studios se louent 788 euros par mois, et les deux-pièces 888 euros, charges comprises -, mais le fait aussi d'une générosité qui doit beaucoup à l'implication de la maîtrise d'ouvrage dans le processus. Maisons-Alfort Habitat a organisé un concours d'architectes pour la résidence -



L'établissement d'hébergement pour personnes âgées de Maisons-Alfort (Val-de-Marne), le 28 mai. FLORENT MICHEL/11H45

Télérama, Le Moniteur, et même le journal Le Monde... Décidemment, la résidence du Soleil pour les seniors brille dans la presse nationale ! Trois articles de presse mettent ainsi à l'honneur le nouvel équipement situé au cœur du quartier Les Planètes, rue du Soleil, inauguré par l'équipe municipale en décembre 2019.

« Une fois à l'intérieur, de fait, on a l'impression d'être dans un cocon niché dans la nature. [...] le spectacle de la nature est partout, y compris entre les murs, où il se donne à voir à travers les vitres, s'insérant comme un décor inspirant dans une partition chaleureuse de matières et de couleurs [...] les appartements ont été conçus pour qu'on s'y sente bien », décrit le quotidien Le Monde.

« Ici, Maisons-Alfort Habitat, le bailleur, n'a pas lésiné : le projet choisi, implanté en pleine ville, mise sur la générosité des espaces, la lumière traversante, la simplicité des matériaux et la nature luxuriante, du patio intérieur », résume de son côté Télérama.

## Un équipement dédié aux seniors au cœur du parc des Planètes

D'une capacité de 70 places dont un tiers à destination des couples avec des logements de 47 m<sup>2</sup> et plusieurs studios de 35 m<sup>2</sup>, la résidence accueille des personnes de 60 ans et plus non dépendantes. Tous les logements sont équipés d'une cuisine ouverte sur la pièce de vie, d'une salle de bain permettant d'accueillir des personnes en perte d'autonomie et d'un espace extérieur privatif. Les espaces communs du rez-de-chaussée permettent aux locataires qui le souhaitent de partager des activités avec les autres résidents : salon/bibliothèque, salle de gymnastique, salle de restauration commune. Une attention particulière a été portée sur l'architecture et le choix des matériaux, notamment de la façade (celliers en cuivre et garde-corps vitrés), et sur la création d'espaces paysagers, afin que cet équipement s'intègre au vaste parc verdoyant des Planètes. Les larges espaces vitrés du rez-de-chaussée accentuent ainsi la communication intérieur/extérieur, tant vers les espaces publics que vers le patio, jardin planté au cœur du bâtiment.

## GROUPES SCOLAIRES

# Des aménagements en faveur de l'école

Plantation en cours des arbres à l'école élémentaire Saint-Exupéry.



Des stores pare-soleil ont été posés dans l'ensemble du groupe scolaire Parmentier.

Face au réchauffement climatique, l'aménagement urbain doit s'adapter et les écoles maisonnaires n'y font pas exception. Végétalisation, pose d'un enrobé clair lors d'une réfection de cour d'école ou encore la pose de stores pour lutter contre les fortes chaleurs... À l'occasion des dernières vacances scolaires de La Toussaint, la Ville de Maisons-Alfort a ainsi entrepris de nouvelles améliorations pour adapter le cadre de vie des écoliers aux évolutions climatiques.

## L'école élémentaire Saint-Exupéry se verdit

Après des travaux menés cet été afin de préparer les fosses de plantation, une dizaine d'arbres d'ombrage supplémentaires vient d'être plantée lors des vacances de La Toussaint dans la cour de l'école élémentaire Saint-Exupéry. En complément des travaux de réfection de la cour en enrobé clair réalisés également cet été, ces derniers vont ainsi permettre de créer un véritable îlot de fraîcheur, les jeunes Maisonnais pouvant jouer dans leur cour d'école tout en étant protégés de la chaleur.

Avec ces nouvelles plantations, la Ville poursuit son programme de végétalisation des cours d'école afin de lutter contre le réchauffement climatique. « *Par leur ombre, l'absorption des rayonnements solaires et l'évapotranspiration, les arbres contribuent au rafraîchissement du climat urbain* »,

explique la direction des Espaces Verts de la Ville. Après la végétalisation de l'école élémentaire Georges Pompidou en 2019, 17 nouveaux arbres de diverses essences (Arbres de Judée, différents érables, merisiers, copalmes d'Amérique, tulipiers de Virginie) ont été plantés dans la cour de l'école élémentaire Charles Péguy en février dernier, venant ainsi s'ajouter aux 33 arbres déjà présents dans la cour de l'école.

## Lutte contre les fortes chaleurs dans les écoles Les Planètes et Parmentier

En complément de la végétalisation des cours d'école, d'autres moyens sont également mis en œuvre afin de lutter contre le réchauffement climatique et les fortes chaleurs qu'il induit. Ainsi, les menuiseries extérieures de la façade sud ont été remplacées à l'école élémentaire Les Planètes par des ouvrages à hautes performances thermiques. Ce renforcement de l'isolation de la façade permettra ainsi d'améliorer l'efficacité énergétique du bâtiment, de lutter contre les épisodes de canicule et d'ainsi améliorer le confort des élèves. De plus, des stores « *bannes* » seront prochainement posés pour protéger ces fenêtres des rayonnements solaires.

Afin d'améliorer le confort thermique des classes, des stores pare-soleil ont également été installés sur toutes les ouvertures du groupe scolaire Parmentier en façade sud..



La façade de l'école élémentaire Les Planètes dont les menuiseries ont été refaites.

## ENVIRONNEMENT

### *La rue Auguste Simon se végétalise*

L'aménagement de la rue Auguste Simon s'est achevé cet automne. Après l'élargissement du trottoir le long du collège Sainte-Thérèse et l'installation d'un dallage qualitatif en pierre de Bourgogne et de bordures de granit cet été, 10 poiriers à fleurs viennent d'être plantés rendant le cadre de vie toujours plus agréable et vert pour les habitants, tout en créant des zones d'ombrage, indispensables à la lutte contre les fortes chaleurs. Par ailleurs, dans le cadre de la labellisation du Centre-ville en tant que « Refuges LPO » (Ligue pour la Protection des Oiseaux), ces nouvelles plantations permettent une continuité écologique entre les squares de la trame verte, Jean Moulin et du Docteur Gilbert, préservant ainsi la biodiversité (oiseaux, abeilles, fleurs...). Pour rappel, des appuis vélos ont été posés de même que des barrières afin de sécuriser les élèves de l'établissement.

Dix poiriers à fleurs viennent d'être plantés, rue Auguste Simon.



## SEMAINE DU GOÛT

### De la découverte dans les assiettes

Du 12 au 16 octobre, les découvertes n'étaient pas que dans les salles de classes pour les élèves maisonnaïses... Dans leurs assiettes aussi, il y avait de quoi enrichir leurs connaissances ! À l'occasion de la Semaine nationale du Goût, les services de la restauration municipale ont élaboré des menus « *bon pour ta santé* ». Cette année, pas de voyage dans le temps comme l'année passée (sur le thème du Moyen Âge), l'accent était mis sur les familles d'aliments : féculents, légumes ou encore laitages... Au menu notamment, des orechiette au poulet ou encore du curry de légumes au lait coco. L'occasion de montrer qu'une alimentation équilibrée peut tout aussi bien être variée et inventive.



La Semaine du Goût permet de découvrir de nouvelles saveurs mais également de rappeler les bienfaits d'un repas équilibré.

## PALMES ACADÉMIQUES

### De jeunes plumes pour qui écrire rime avec plaisir

On peut dire que les jeunes Maisonnaïses en ont sous la plume ! À l'occasion des concours départementaux « *Plaisir d'Écrire* » organisés par l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques (AMOPA) avec la contribution du Conseil départemental du Val-de-Marne, 25 prix ont été décernés cette année aux élèves des écoles élémentaires Notre-Dame, Sainte Thérèse, Les Planètes ainsi que des



Adèle Rivière, élève de 4<sup>e</sup> au collège Edouard Herriot lauréate du 2<sup>e</sup> prix national dans la catégorie Prix de la Jeune Nouvelle, reçoit son diplôme.

## BREVET DES COLLÈGES

### Diplômés !



Les élèves du collège Nicolas de Staël reçoivent leurs diplômes.

Le 13 octobre marquait officiellement la fin de quatre années d'études pour les élèves du collège Nicolas de Staël à l'occasion de la cérémonie de remise du diplôme du brevet des collèges. Le brevet des collèges marque ainsi la fin d'un cycle d'apprentissage et la validation d'acquis de connaissances nécessaires au passage dans l'enseignement secondaire. Une étape indispensable que redoutent les élèves mais dont ils sont toujours fiers pour finir leurs « *années collège* » sur une bonne note. Devenus lycéens en cette rentrée, ils ont ainsi reçu leur précieux sésame après des heures de révisions en présence du conseiller municipal, Clément Tendil, de leur cheffe d'établissement, M<sup>me</sup> Moulin Dubois, et des équipes pédagogiques. De quoi débiter un nouveau cycle avec des acquis en poche.

collèges Édouard Herriot, Nicolas de Staël et Sainte Thérèse. Au total, ce ne sont pas moins de 12 premiers prix dans les quatre catégories du concours, à savoir Expression écrite, Calligraphie, Jeune Nouvelle et Poésie qui ont été remis.

### Une distinction nationale

Non seulement cette année, les élèves maisonnaïses ont brillé par leurs mots au sein de leur département, mais qui plus est, une élève s'est distinguée au niveau national. Adèle Rivière, élève de 4<sup>e</sup> au collège Edouard Herriot a ainsi reçu le 2<sup>e</sup> prix national dans la catégorie Prix de la Jeune Nouvelle. Habituellement remise en Sorbonne, cette belle distinction lui a été décernée au sein de son établissement scolaire le 25 septembre dernier en présence de la 1<sup>re</sup> maire-adjointe et conseillère départementale, de la maire-adjointe en charge de la Vie scolaire et conseillère régionale, de Pierre Platroz et Odile Lerude, représentants de l'AMOPA pour la ville, respectivement secrétaire et trésorière au sein de la section du Val-de-Marne, de M. Albaret, principal d'établissement, M<sup>me</sup> Antolin, professeure de Français et de M. Chabaud, professeur de technologie. Adèle Rivière devient ainsi la première élève à recevoir un tel prix de l'AMOPA au sein de notre ville. Toutes nos félicitations à l'ensemble de ces jeunes plumes prometteuses.

**RYTHMES SCOLAIRES**

*Parents, enseignants : la Ville vous donne la parole !*



La Ville de Maisons-Alfort organise une deuxième consultation sur les rythmes scolaires.

En 2017, le Gouvernement, tout en maintenant la règle des 4,5 jours comme rythme dans les écoles, a donné la possibilité aux communes d'y déroger et de se prononcer sur une éventuelle modification des rythmes scolaires. Face à cette décision gouvernementale, qui aboutit à remettre en cause le caractère national de l'Éducation, la Ville de Maisons-Alfort a organisé en novembre 2017 une consultation afin que parents d'élèves et enseignants se prononcent sur l'organisation de la semaine scolaire à mettre en place dans les écoles maternelles et élémentaires à compter de septembre 2018.

Pour cette consultation, trois propositions avaient été soumises au vote : la **semaine scolaire de 4 jours**, la **semaine de 4,5 jours avec le mercredi matin** ou la **semaine de 4,5 jours avec le samedi matin**. À l'issue de la consultation à laquelle ont participé 3 240 parents et enseignants – soit une participation de plus de 50 % des électeurs inscrits –, une courte majorité s'est exprimée en faveur du maintien de la semaine de 4,5 jours avec le mercredi matin (49,8 % des voix). Comme elle s'y était engagée, la Ville de Maisons-Alfort a respecté le choix exprimé démocratiquement lors de cette consultation et c'est donc la semaine de 4,5 jours qui est organisée dans les écoles publiques communales. Les villes de Maisons-Alfort et Vincennes sont actuellement, jusqu'à ce jour, les deux seules villes du Val-de-Marne à maintenir le rythme de 4,5 jours.

**L'organisation d'une nouvelle consultation citoyenne**

Face à l'absence de prise de position du Gouvernement sur ce sujet et aux diverses sollicitations des parents d'élèves, des directeurs d'écoles et des équipes enseignantes, le maire de Maisons-Alfort, trois ans après la première consultation, a annoncé au printemps dernier dans

son projet de mandat l'organisation d'une nouvelle consultation citoyenne sur les rythmes scolaires pour permettre aux enseignants et aux familles de s'exprimer et choisir l'organisation de la semaine scolaire à compter de la rentrée de septembre 2021. Les parents d'élèves et les enseignants des écoles sont donc invités à se prononcer lors de cette consultation qui sera très probablement organisée exclusivement par correspondance du lundi 30 novembre au vendredi 4 décembre inclus compte tenu des annonces gouvernementales du 28 octobre et de la dégradation de la situation sanitaire.

Deux propositions d'organisation seront soumises au vote :

- La semaine de 4,5 jours avec le mercredi matin ;
- La semaine de 4 jours.

**Les modalités de vote feront l'objet d'une information détaillée très prochainement.**

**Maintien des accueils de loisirs sans hausse tarifaire**

Quel que soit le résultat de la consultation :

- L'accueil des élèves dans les écoles sera possible comme aujourd'hui à partir de 7 h 30 le matin jusqu'à 18 h 30 ;
- La Ville prendra en charge l'organisation de la journée du mercredi, sans aucune évolution tarifaire.

Si la semaine de 4 jours était privilégiée, l'accueil de loisirs les mercredis pourrait s'effectuer selon trois options pour les familles :

- À la journée (même tarif que durant les vacances scolaires) ;
- Le matin avec repas (tarification actuelle du mercredi) ;
- L'après-midi avec repas (tarification actuelle du mercredi)

Nous invitons les parents et enseignants à noter d'ores et déjà ces dates afin de participer à cette consultation très importante pour tous les élèves fréquentant les écoles publiques de Maisons-Alfort.

**NUMÉRIQUE**

## *Collégiens et lycéens reçoivent leur ordinateur*

Un outil plus qu'utile en ces temps de crise sanitaire. Si les utilisations d'Ordival étaient déjà multiples avant l'apparition de la Covid-19 (exercice en ligne, interactivité...), l'outil numérique est devenu un indispensable pour les élèves maisonçais en cette rentrée scolaire.

### **Apprendre autrement et réduire les inégalités**

Depuis le 5 septembre, le département du Val-de-Marne, en partenariat avec l'Éducation nationale, remet gratuitement à chaque élève de 6<sup>e</sup> (16 000 au total) un ordinateur portable qu'il conservera durant ces quatre années au collège. À Maisons-Alfort, la distribution s'est déroulée les 3 et 10 octobre. Les élèves des établissements Jules Ferry, Edouard Herriot, Condorcet et Nicolas de Staël ont ainsi reçu leur outil numérique en présence du maire de Maisons-Alfort et des 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> maire-adjoints, respectivement conseillère départementale et régionale. Les élèves du collège privé Sainte-Thérèse vont à leur tour recevoir leur équipement dans les jours à venir. Ce nouveau matériel permet non seulement d'enrayer les inégalités face au numérique, mais également d'utiliser de nouvelles techniques d'apprentissage et ainsi de faciliter le partage des données de travail entre élèves et avec leurs enseignants.

### **Pour les lycéens, des manuels 100 % numériques**

Après un essai concluant à la rentrée scolaire 2019, la Région Ile-de-France a décidé de poursuivre en 2020 son « *virage numérique* » auprès des lycéens. Ainsi, chaque élève en lycée général ou technologique a été équipé en cette nouvelle rentrée scolaire d'un ordinateur portable, tandis que leurs



L'opération Ordival se déroule pour les élèves des établissements Condorcet et Nicolas de Staël.

camarades des lycées professionnels ont été dotés d'une tablette. À Maisons-Alfort, les lycéens des établissements Paul Bert et Eugène Delacroix ont reçu leur nouvel outil des mains de la maire-adjointe en charge de la Vie scolaire et conseillère régionale et du maire-adjoint en charge de la Jeunesse. Au total, 137 000 lycéens vont recevoir, pour toute leur scolarité dans le secondaire, une tablette tactile ou un ordinateur portable contenant les nouveaux manuels scolaires et des ressources pédagogiques.



Distribution d'ordinateurs pour les élèves des collèges Jules Ferry et Edouard Herriot.



La maire-adjointe en charge de la Vie scolaire et conseillère régionale remet à une lycéenne son ordinateur qu'elle conservera durant ses 3 années au lycée.

ENVIRONNEMENT

## De jeunes Maisonnais nettoient la nature

Les 17 et 18 septembre dernier, les élèves des écoles maternelles Paul Bert et Georges Pompidou ont fait une drôle de chasse dans leur cour d'école... « La chasse aux déchets » ! Dans le cadre de la Faites de l'environnement qui s'est déroulée le 19 septembre, la Ville a proposé d'associer les élèves maisonnais à l'événement afin de sensibiliser les jeunes générations à l'écologie et la préservation de notre environnement. « Notre école étant en démarche de développement durable (niveau 1 – Engagement de la labellisation E3D), la sensibilisation à la pollution est une de nos prérogatives, explique la directrice de la maternelle Pompidou, M<sup>me</sup> Nizet. La production la plus minime de déchets est un début, mais aussi la récolte de ceux déjà produits et jetés au sein et aux abords de notre établissement. Il s'agit d'éduquer nos élèves aux bons gestes et d'ainsi faire évoluer les mentalités et comportements. »

### Une portée pluridisciplinaire en faveur de l'écologie

Quelques jours plus tard, le 25 septembre, ce sont les élèves des trois classes de 6<sup>e</sup> du collège Jules Ferry qui ont enfilé leurs gants pour participer à l'opération « Nettoyons la nature ! », initiée il y a plus de 20 ans. Près de 75 élèves ont ramassé les déchets pour ensuite les trier et les recycler avec le concours des agents du service voirie de la Ville. « C'est une opération que je renouvelle chaque année car les élèves prennent conscience de l'importance du respect des lieux publics, particulièrement dans leur quartier auquel



Les élèves du collège Jules Ferry nettoient le quartier Liberté où se situe leur établissement scolaire.

ils sont très attachés. Ils mesurent également l'importance des actes d'incivisme à éviter », explique leur professeure d'histoire-géographie et encadrante de l'opération, M<sup>me</sup> Lagrange. Ce ramassage collectif va même plus loin en devenant pluridisciplinaire : poids, mesures et statistiques en maths, création en art plastiques, concours d'affiche en enseignement moral et civique ou encore recyclage en technologie.

Et comme diraient leurs homologues de maternelle : « C'était bien de ramasser les papiers ! »



Les élèves de la maternelle Georges Pompidou s'appliquent dans le nettoyage de leur cour d'école.



Les élèves de l'école maternelle Paul Bert ont nettoyé leur cour d'école dans le cadre de la Faites de l'environnement.



**T**rouver un emploi, un stage ou bien un job étudiant ne s'improvise pas. Envoyer la candidature qui fera mouche, marquer les esprits des recruteurs en entretien professionnel ou encore convaincre une entreprise de miser sur l'expérience de la jeunesse... Préparer les Maisonnais à atteindre ces objectifs, les accompagner dans leur chemin vers l'emploi, telle est la mission des diverses structures paramunicipales de la Ville de Maisons-Alfort au quotidien.

### **La Mission Locale, un tremplin vers l'emploi des jeunes**

« La Mission Locale a maintenu l'en-

semble de son offre de services, et ce, malgré la crise sanitaire », annonce sa directrice. Le ton est donné : les équipes de la structure intercommunale demeurent fortement mobilisées pour accompagner les jeunes Maisonnais de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire et professionnelle. En 2020, ce sont ainsi près de 900 jeunes des communes de Maisons-Alfort, Charenton, Saint-Maur et Saint-Maurice (dont 45 % de Maisonnais) qui bénéficient d'un suivi régulier assuré par la dizaine de conseillers que compte la structure. Ces entretiens permettent ainsi d'orienter au plus près de leurs besoins les jeunes par une écoute

attentive, des conseils personnalisés ainsi qu'un accompagnement à la réalisation du projet professionnel (emploi, alternance, formation). En complément de ces temps individuels, des ateliers collectifs sont également organisés au sein de la Mission Locale : recherche active d'emploi, simulation d'entretien d'embauche ou encore de codes professionnels (comment se présenter lors d'un entretien, les erreurs à éviter...). En parallèle, des parrains ou marraines transmettent leur expérience du monde professionnel aux jeunes. « Toutes ces actions permettent de leur redonner confiance, de mettre en valeur leurs compétences et points forts », explique

Le Bureau Information Jeunesse est une structure incontournable pour tout jeune Maisonnais qui recherche un job étudiant.

# Des actions locales ciblées pour l'emploi

*Agir au quotidien pour l'emploi a toujours été une volonté forte de la Ville de Maisons-Alfort. Une volonté qui se voit renforcée aujourd'hui en période de crise sanitaire. Plus que jamais, l'échelon local est porteur de solutions pour les Maisonnais. Tour d'horizon d'une Ville mobilisée pour l'emploi.*

la directrice de la structure, qui se réjouit d'accueillir ce mois-ci deux nouveaux parrains pour enrichir ces coachings sur-mesure.

## Accueil Emploi, structure dédiée aux plus de 26 ans

Créé par la Ville de Maisons-Alfort en 1996, Accueil Emploi accompagne les Maisonnais de plus de 26 ans dans leur recherche d'emploi. Complémentaire de la Mission Locale, la structure propose un suivi personnalisé qui passe par diverses démarches : aide à l'élaboration de CV et de lettres de motivation, aux démarches liées à la recherche d'emploi ou de formation, à l'accès aux droits, à

la création d'entreprise à travers des ateliers thématiques, des simulations ou encore des entretiens individuels. Partenaire de Pôle emploi et des recruteurs (entreprises, particuliers-employeurs, administrations), Accueil Emploi constitue un intermédiaire de choix rapprochant ainsi l'offre de la demande au sein de son réseau. Les entreprises locales peuvent ainsi déposer des offres d'emploi auprès d'Accueil Emploi qui leur propose ensuite des candidats parmi les Maisonnais accompagnés par les conseillers.

Au-delà de ses fonctions d'accueil et d'orientation, la structure met également à disposition du public une per-

manence d'accès au droit tenue par le Centre national d'information des droits des femmes et de la famille (CIDFF), dédiée spécifiquement au droit du travail.

## Jobs étudiants et jobs d'été, faites appel au BIJ !

Créé à l'initiative de la Ville, le Bureau Information Jeunesse (BIJ) est une structure incontournable pour tout jeune Maisonnais. Il vient ainsi en appui de la Mission Locale pour aider les jeunes jusqu'à 25 ans dans leur recherche de job à temps partiel sur l'année, d'été ou de stage. Leur sont ainsi proposés une aide à la rédaction de CV et de lettres de motivation, une mise en relation avec

Accueil Emploi propose un suivi personnalisé aux Maisonnais en recherche d'emploi.



Des ateliers collectifs de recherche d'emploi sont organisés tous les mercredis après-midi à la Mission Locale.



des entreprises ou encore des conseils personnalisés sur l'entretien et le droit du travail. Sur place, des offres d'emploi étudiant sont à consulter.

Le BIJ offre également deux services de mise en relation avec des familles maisonnaises, qui cherchent un(e) baby-sitter ou des cours particuliers pour leurs

enfants. Pour ceux qui n'ont pas encore un pied dans l'emploi, sachez que de la documentation sur les différents cursus d'études et de formations, l'exercice des métiers ou encore les possibilités de départ en Europe et à l'international est mise à disposition par les conseillers du BIJ. Sans oublier les conseils et ateliers

dédiés à la recherche de stage, de la 3<sup>e</sup> aux études supérieures.

### Des initiatives locales pour aider les entreprises

Les entreprises et commerces locaux sont particulièrement impactés par la crise sanitaire liée à la Covid-19. C'est pourquoi, des entrepreneurs locaux regroupés en collectif leur viennent aujourd'hui en aide. Au-delà de l'aspect financier engendré par la crise sanitaire, il peut parfois être compliqué de s'y retrouver dans la jungle des dispositifs mis en place et des évolutions de réglementation. Regroupant un réseau d'experts (dirigeants et responsables d'entreprises locales de toute taille), le Club Gravelle Entreprendre propose d'accompagner les entreprises et commerçants dans leur reprise d'activité. Ces experts se tiennent à votre disposition sur diverses thématiques de la vie de l'entreprise (pilotage d'entreprise, droit social et droit des affaires, contrôle de gestion, vente et commerce, financement et crédit d'entreprise, assurance, expertise comptable...) et dans des activités variées. En parallèle, le collectif « Les Experts Engagés », regroupant plusieurs entrepreneurs de plus de 20 ans d'expérience, dont un Maisonnais

## Aide à l'embauche des jeunes : « Plan 1 jeune, 1 solution »

La Mission Locale entretient un partenariat privilégié avec Pôle emploi et s'appuie sur l'ensemble des acteurs économiques et sociaux présents sur le territoire pour apporter des réponses concrètes : service public de l'emploi, entreprises, organismes de formation, service d'action sociale, de santé, de logement, association... Ainsi, dans le cadre du plan « 1 jeune 1 solution » lancé par l'État cet été, qui prévoit une aide à l'embauche des moins de 26 ans, un jeune Maisonnais a été embauché dans une concession automobile locale par l'intermédiaire de la Mission Locale.

Son montant s'élève à 4 000 euros pour tout jeune de moins de 26 ans recruté jusqu'en janvier 2021 (en CDI ou CDD de 3 mois minimum), à 5 000 euros pour le recrutement d'un apprenti de moins de 18 ans en contrat d'apprentissage et à 8 000 euros lorsqu'il a plus de 18 ans. Cette aide s'applique pour les contrats signés entre le 1<sup>er</sup> juillet 2020 et le 28 février 2021 pour les jeunes préparant un diplôme du CAP au niveau master 2.

Les entretiens filmés permettent de connaître ses points forts et les erreurs à éviter.

Le BIJ propose deux services de mise en relation entre jeunes et parents maisonnaires, pour du baby-sitting et des cours particuliers.



(Sylvain Mourey), a mis sur pied lors du confinement une offre de service entièrement bénévole s'adressant en priorité à des chefs d'entreprises et dirigeants (PME et ETI) qui vise à les accompagner et à les épauler dans la prise de certaines décisions ou dans la mise en place d'actions stratégiques et opérationnelles, en matière de gestion de crise, de reprise et repositionnement de l'activité et d'anticipation des évolutions à venir.

À noter par ailleurs que le gouvernement a lancé le 2 novembre dernier un numéro spécial d'information sur les mesures d'urgence pour les entreprises en difficulté : le 0 806 000 245.

### Les aides de la région Ile-de-France

Afin d'accompagner les entreprises dans leur reprise d'activité, la région Ile-de-France, avec Bpifrance et l'Union européenne, a lancé en mai 2020, le Prêt Rebond. D'un montant allant de 10 000 à 300 000 euros, ce prêt à taux zéro sur 7 ans, doit contribuer à renforcer les entreprises (TPE et PME franciliennes) dont la trésorerie a été fortement dégradée par les conséquences de l'épidémie de Covid-19. Depuis son lancement, ce coup de pouce a déjà bénéficié à plus de 4 200

## 405, c'est le nombre de jeunes Maisonnais ayant bénéficié d'un suivi régulier par les conseillers de la Mission Locale en 2020.

entreprises pour des prêts de 50 000 euros en moyenne. Face aux nombreuses demandes reçues, la Région a décidé en septembre d'augmenter le budget alloué au dispositif, le portant ainsi à 300 millions d'euros. Ces 50 millions d'euros supplémentaires permettront d'aider 1 000 nouvelles entreprises.

En parallèle, la région Ile-de-France, avec la Banque des Territoires, a mis en place le Fonds Résilience et Collectivités à destination des très petites entreprises (TPE) d'Ile-de-France, de 0 à 20 salariés, des artisans, commerçants et acteurs de l'économie sociale et solidaire. Celui-ci prend la forme d'une avance remboursable à taux zéro pouvant aller de 3 000 à 100 000 euros, sur une durée maximale de six ans et remboursable jusqu'à deux ans après. « Le Fonds Résilience et Collectivités permet d'offrir des solutions

de financement immédiates aux acteurs économiques franciliens impactés par la crise sanitaire qui n'ont pas ou plus accès au financement bancaire », résume la région Ile-de-France. Ce Fonds vient ainsi en complément des dispositifs mis en place par l'État et la Région (comme le Fonds de solidarité financé à hauteur de 30 % par la Région) afin d'aider les petites entreprises qui n'ont pas pu en bénéficier. Ce sont 70 collectivités locales qui s'unissent ensemble face à la crise, parmi lesquelles le Territoire Paris Marne Est&Bois dont fait partie la Ville de Maisons-Alfort. A noter également que la CCI Val-de-Marne propose aux entreprises et commerces un accompagnement à la relance entièrement pris en charge par la Région et l'Union européenne qui se déclina en trois dispositifs adaptés à la situation de chaque professionnel.

# *Libre expression des groupes politiques représentés au Conseil municipal de Maisons-Alfort*

## *L'école, pilier de notre République*

L'assassinat terroriste du professeur Samuel Paty a suscité l'émoi de l'ensemble des Français et des Maisonnais. Nous réaffirmons ici sans relâche notre détermination, en tant qu'élus de la République, à défendre ses valeurs : notre République est laïque et sociale, et nous la chérissons.

Nous tenons également à faire part à tous les enseignants Maisonnais de notre plus profonde reconnaissance devant l'incalculable tâche qu'ils accomplissent chaque jour, notamment transmettre les valeurs de la République et apprendre aux élèves à aiguiser leur esprit critique afin qu'ils deviennent des citoyens libres et éclairés. Alors que M. Blanquer a annoncé un Grenelle de l'Éducation, nous espérons que leur rôle sera enfin reconnu, leur parole écoutée, leur salaire revalorisé, leur autorité rétablie.

À Maisons-Alfort, le maire organise une nouvelle consultation sur les rythmes scolaires, après celle de 2017. La question

Maisons-Alfort est en proie ces dernières semaines à de nombreuses violences (vols à l'arraché en pleine rue, intrusions, dégradations de véhicules). Ce message d'alerte ne se limite malheureusement pas à notre ville, d'autres communes du Val de Marne sont également en proie à de tels agissements. Nombreuses sont les victimes ne souhaitant pas déposer plainte car ils jugent notre démocratie incapable de les protéger.

Nous ne pouvons pas laisser s'installer cette délinquance et ne tolérons pas cet enracinement dans notre quotidien. La municipalité ainsi que chaque maisonnais se doit d'être acteur afin de préserver la quiétude de notre commune. Nous refusons de nous résigner et de laisser nos services publics abandonnés entre le marteau budgétaire et l'enclume des incivilités.

C'est donc en simple citoyen que je souhaite l'ouverture d'un

partage, entre les tenants de la semaine de 4,5 jours et ceux souhaitant le retour à la semaine de 4 jours. Elle ne doit pas faire oublier que la municipalité, opposée à la réforme des rythmes scolaires en 2014, a fait le choix de l'appliquer à minima, sans concertation, sans projet, sans réflexion, et sans bien sûr les moyens qui étaient alors proposés par l'État. Elle doit surtout faire l'objet d'échanges apaisés, eu égard notamment aux enseignants déjà durement éprouvés. Dans le contexte si difficile que nous affrontons, marqué par des attentats terroristes d'une extrême violence et par la virulence de l'épidémie de Covid-19, nous appelons au contraire à l'unité autour de l'école de la République et de ses valeurs universelles.

**« Maisons-Alfort Ensemble, Écologie et Solidarité »  
Cécile Panassac, Bernard Bouché, Fanny Cercey, Gilles Betis**

moratoire sur la vidéo protection, afin d'aider nos forces de l'ordre dans leur mission. Des solutions sont déjà disponibles, il est grand temps d'investir pour préserver notre sécurité et moderniser notre ville.

Il nous faut soutenir notre police municipale en renforçant la formation et en embauchant des nouveaux policiers.

Par ailleurs, j'apporte mon plus sincère soutien aux femmes et hommes qui luttent quotidiennement pour le respect de nos valeurs républicaines. Ainsi, je proposerais au prochain conseil municipal de renommer certaines rues et bâtiments afin de ne jamais oublier les défenseurs de notre nation : Arnaud B, Samuel P et tant d'autres. Soyez surs que les partis républicains seront à la hauteur des défis actuels.

**Thomas Maubert**  
**« Maisons-Alfort Passionné »**



## PHARMACIES DE GARDE

**8 novembre : Pharmacie Youk Vanessa**

99, avenue du Général Leclerc

**11 novembre : Berdugo Borgnon**

62, avenue du Général Leclerc

**15 novembre : Pharmacie Balteau**

76/78, avenue Gambetta

**22 novembre : Pharmacie des Planètes**

141, rue Marc Sangnier

**29 novembre : Pharmacie de la Santé**

59, avenue du Général Leclerc

**6 décembre : Pharmacie Chatap**

24, Cours des Juilliottes

**13 décembre : Pharmacie Jean Jaurès**

139, rue Jean Jaurès

## RENCONTREZ VOS ÉLUS SUR LES MARCHÉS

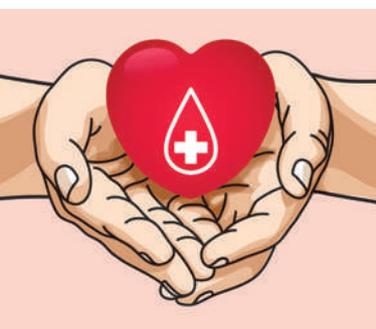
Du fait de la situation sanitaire, les permanences de vos élus sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

## PERMANENCE DE VOTRE DÉPUTÉ



Michel Herbillon, en tant que député de Maisons-Alfort, et comme il le fait dans les autres communes de sa circonscription (Charenton-le-Pont, Joinville-le-Pont et Saint-Maurice), reçoit les Maisonnais une fois par mois à l'Hôtel de ville de Maisons-Alfort. Compte tenu de la crise sanitaire, la prochaine permanence aura lieu **le 19 novembre à partir de 16 h 30** sur rendez-vous en contactant au préalable le secrétariat au 01 43 96 77 23.

## DON DU SANG



**Vous aussi, vous pouvez sauver des vies**

Du fait de la crise sanitaire, les réserves de sang sont au plus bas. Face à cette situation « *extrêmement difficile* », l'Établissement français du sang (EFS), lance un appel urgent à la mobilisation. À Maisons-Alfort, le prochain don du sang – organisé par l'EFS

et le Rotary Club – se tiendra sur rendez-vous le dimanche 15 novembre de 9 h à 14 h au CSC La Croix des Ouches, au 33 avenue de la République.

Pour ce faire, l'EFS a mis en place sur son site internet une plateforme qui permet de prendre rendez-vous le jour de la collecte : [mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr). Il suffit ensuite de choisir l'horaire souhaité parmi les créneaux proposés.



## COLLECTES DE DÉCHETS

### Collecte des déchets toxiques

**Marché du Centre** : dimanche 15 novembre de 8 h à 12 h.

**Marché de Charentonneau** : samedi 7 novembre et samedi 5 décembre de 8 h à 12 h.

### Service de Collecte des encombrants et des déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) :

sur rendez-vous en appelant le 01 45 18 37 27 ou sur la plateforme des démarches en ligne accessible depuis le site internet de la Ville, [www.maisons-alfort.fr](http://www.maisons-alfort.fr), rubrique « Mes démarches ». Service totalement gratuit.

**Nous vous remercions pour votre patience face aux délais de traitement.** Aucun déchet ne devra être sorti sans rendez-vous, sous peine de verbalisation. Une fois le rendez-vous fixé, ceux-ci devront être sortis une heure avant l'heure d'enlèvement prévue.

### Toutes les collectes sont assurées les jours fériés

**Le mercredi 11 novembre**, la collecte des ordures ménagères sera assurée dans le secteur Nord, de même que la collecte des emballages et du verre dans le secteur Sud. Il est recommandé de sortir les conteneurs le jour de la collecte dès 6 h du matin.

Attention, le **30 novembre** sera le dernier jour de collecte des déchets végétaux. Celle-ci reprendra le 1<sup>er</sup> lundi du mois de mars 2021.

### Déchèterie

Afin de connaître la déchèterie la plus proche de chez vous, veuillez contacter les services du territoire Paris Est Marne&Bois au 01 48 71 59 13 ou par e-mail [environnement@pemb.fr](mailto:environnement@pemb.fr), ou bien consulter le site internet du territoire : [www.parisestmarnebois.fr](http://www.parisestmarnebois.fr). Un justificatif de domicile et une pièce d'identité vous seront demandés.



## ÉTAT CIVIL

### Juillet

**Décès** : MIROF Dominique, LAISSUS Marie-Thérèse épouse GAUTHIER, MERCIER Josiane épouse DARDAILLON.

### Août

**Naissances** : Youssouf SISSOKO, Victoire ANXIONNAT, Sarah JBARI, Salomé CARREIRA ALVES, Robin PERRAUD, Naël COLOIGNER, Nael BENABDMEZIEM, Manon ROUSSELIE, Lise PABOUDJIAN, Léon AUFFRET, Ijahyan MIENAGATA, Hugo LAPLACE, Elsa PETIT DO PINHAL, Dayana KIFOUICHE, Anaïs MÉTAYER SIMON, TERENCE PEBAYLE, Mathéo MENTABERRY, Liam D'ANNA DOS SANTOS, Kurtis HYMAN, Eden SLAMA, Alexis LUONG, Aleck PHILIPPE, Aksel HUYGHE.

**Mariages** : LENNE Floriane et FRESSONNET Etienne, MAJDI Soukaïna et LGUENSAT Redouane, DESJARDINS Michaël et ROUTIER Elsa, HADRYNS Romain et VACHER Audrey, ABUDUREHEMAN Sideke et USSENOVA Nargiz, ZIRI Jenna et TIDGHI Benjamin, BONVARD Loïc et RONDOT Valentine, GUNAY Jordan et TAOUSSI Sonia, CHERUBIN Marie-Jacqueline et FIMIEZ Loïc, AZRAN Noam et ZAGURY Léa, BAUD Maxime et DAROUKH Line, LABI Kilian et BEN OLIEL Séphora.

**Décès** : GAYAT Rose épouse CHARLET, TOSCANO Maria épouse GHOUGASSIAN, BESNARD Jean.

**CAMPAGNE D'HIVER 2020 - 2021**

**MAISONS-ALFORT, CHARENTON, SAINT-MAURICE**



**OUVERTURE DU CENTRE**

**DU 3 NOVEMBRE À DÉBUT MARS  
LES MARDIS, MERCREDIS ET JEUDIS DE 9H À 11H30**

163, avenue du Général Leclerc à Maisons-Alfort - Renseignements au 01 43 96 38 30

**Toutes les personnes qui le souhaitent peuvent faire les dons aux heures d'ouverture :**  
denrées alimentaires mais aussi aliments et couches pour bébés.

**Nous sommes présents pour vous écouter, vous aider, vous orienter.  
Bénévoles, nous avons besoin de vous, n'hésitez pas à nous rejoindre !**

**Le Restaurant du Coeur de Maisons-Alfort remercie tous ceux qui l'ont aidé en 2019-2020**

Les villes de Maisons-Alfort, Charenton-le-Pont et Saint-Maurice, les écoles élémentaires, Parmentier B, Saint-Exupéry et Raspail, l'école privée Notre-Dame du Sacré Coeur et le collège privé Sainte-Thérèse, Casino du Pont de Charenton, Auchan du Centre à Maisons-Alfort ainsi que de nombreux donateurs demeurant à Maisons-Alfort.